



AMRIC

PROGRAMME D'APPUI À LA MOBILISATION DES RESSOURCES
INTÉRIEURES ET AUX CORPS DE CONTRÔLE



AMRIC

PROGRAMME D'APPUI À LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTÉRIEURES
ET AUX CORPS DE CONTRÔLE EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Plan de suivi évaluation

NOVEMBRE 2023

Ce projet est financé par



Financé par
l'Union européenne



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

Mis en oeuvre par



EXPERTISE
FRANCE
GROUPE AFD

TABLE DES MATIERES

1. SIGLES & ACRONYMES.....	3
2. INTRODUCTION ET CONTEXTE DU PROGRAMME.....	3
2.1. Contexte du programme.....	3
2.2. Objectif du plan de suivi / évaluation	6
2.3. La fonction de Suivi-Evaluation-Apprentissage.....	6
2.4. Les moyens humains techniques et financiers disponibles pour le S/E du programme.....	9
3. LA THEORIE DU CHANGEMENT	11
4. L'ETUDE DE REFERENCE	12
4.1. L'étude de référence initiale et finale : définition	Erreur ! Signet non défini.
4.2. Les outils à mobiliser pour élaborer les études de référence.....	Erreur ! Signet non défini.
5. ROLES ET RESPONSABILITES AU REGARD DU SE DU PROGRAMME	28
6. LE DISPOSITIF DE SUIVI DU PROGRAMME	27
6.1. Le dispositif de suivi interne	27
6.2. Les indicateurs de suivi d'exécution	27
6.3. Les méthodes et outils de suivi.....	27
7. LA GESTION DES DONNEES	31
7.1. Suivi du déploiement de la collecte et contrôle qualité	31
7.2. Traitement, analyse et visualisation des données.....	32
7.3. Protection des données	32
7.4. Flux des données et responsabilités (synthèse visuelle)	30
8. L'EVALUATION DU PROGRAMME.....	32
9. CAPITALISATION DES EXPERIENCES ET APPRENTISSAGES.....	33
9.1. Méthodologie et outils de capitalisation	34
10. CHRONOGRAMME DES ACTIVITES SE ET CAPITALISATION.....	35
11. ANNEXES	36



1. Sigles & Acronymes

AFD	Agence Française du Développement
APD	Aide publique au développement
AMRIC	Programme d'appui à la mobilisation des ressources intérieures et aux corps de contrôle
CNRD	Conseil National du Rassemblement pour le Développement
DGD	Direction Générale des Douanes
DGTC	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DGI	Direction Générale des Impôts
EF	Expertise France
IGE	Inspection Général d'État
IGF	Inspection Général des Finances
OSC	Organisations de la Société Civile
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PRIT	Programme de Référence Intérimaire de la Transition
S&E	Suivi et Evaluation
UE	Union Européenne

2. Introduction et contexte du programme

2.1. Contexte du programme

Le programme d'appui à la mobilisation des ressources intérieures et aux corps de contrôle en République de Guinée « AMRIC », une initiative mise en œuvre par Expertise France avec l'appui technique et financier de l'Union Européenne (UE) et l'Agence Française de Développement (AFD), est mis en œuvre dans un contexte relativement difficile marqué par la raréfaction des ressources internes, la réduction de l'Aide publique au développement (APD) et des financements extérieurs, et une restructuration de l'appareil de l'état.

Dans sa volonté de rompre avec les mauvaises pratiques du passé, de restructurer l'administration publique, et de réaménager les relations diplomatiques avec les partenaires bi et multilatéraux en vue de poursuivre les efforts de mobilisation des ressources pour assurer la poursuite des grands chantiers de développement engagés à travers le Plan National de Développement Economique et Social 2016-2020 (PNDES), le régime de transition militaire dirigé depuis le 05 septembre 2021 par le Conseil National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) a élaboré et fait valider en décembre 2021 une Feuille de Route dont l'Axe 2 vise à



« promouvoir une bonne gouvernance macroéconomique et financière et à faire de la « qualité et moralisation de la gestion des finances publiques » une priorité ».

Dans cette dynamique le second axe du Programme de Référence Intérimaire de la Transition (PRIT) a été conçu par le Ministère de l'Economie et des Finances en « réponse aux défis que représente pour le développement du pays, la préservation des grands équilibres financiers internes et externes de l'Etat, condition nécessaire pour : (i) générer une croissance réelle plus forte, réductrice de la pauvreté et créatrice d'emplois ; (ii) élargir les marges de manœuvre budgétaire du Gouvernement ; (iii) procéder à des allocations stratégiques de ressources ; (iv) accroître la performance de la dépense publique ; et (v) créer un environnement qui soit à la fois, propice au développement du secteur privé national, et attractif aux investisseurs étrangers »¹.

L'amélioration de la gestion des finances publiques, qui est une priorité des nouvelles autorités afin de créer un espace budgétaire indispensable au financement des infrastructures économiques et sociales, fait cruellement défaut dans le pays. Pourtant, pour atteindre à court terme des résultats tangibles, il est impératif d'accroître la mobilisation des recettes intérieures, et de renforcer la préparation budgétaire et le contrôle de la chaîne de la dépense publique.

L'AFD et l'UE sont des partenaires techniques et financiers stratégiques qui ont beaucoup soutenu depuis 2015 le renforcement des capacités et la légitimité des administrations fiscales de la République de Guinée à travers la mise en œuvre de plusieurs programmes. Dans un élan de poursuite de leurs efforts en vue de la consolidation des acquis, elles ont convenu de mutualiser leurs ressources afin de soutenir le programme d'appui à la gestion des finances publiques, mis en œuvre par Expertise France.

L'objectif général de ce programme est d'appuyer l'Etat et les collectivités locales pilotes afin qu'ils disposent de ressources propres croissantes, afin de mener à bien des politiques publiques au bénéfice des populations. Plus spécifiquement, il s'agit d'améliorer la mobilisation des ressources fiscales et non fiscales par les principales régies financières, de manière concomitante avec l'amélioration de la transparence et du contrôle de la gestion des finances publiques. La mise en œuvre du programme permettra d'atteindre les résultats suivants :

- 1) L'administration centrale des impôts a une capacité renforcée à la mobilisation des ressources fiscales ;
- 2) Les services déconcentrés des impôts ont une capacité renforcée à la mobilisation des recettes fiscales sur les territoires pilotes ;
- 3) Les collectivités locales ont une capacité renforcée à la mobilisation de recettes non fiscales ;
- 4) L'administration centrale et déconcentrée des Douanes ont une capacité renforcée à la mobilisation des ressources et la lutte contre la fraude ;
- 5) Les acteurs du contrôle interne (IGE, IGF) et externe (Cour des comptes) sont opérationnels ; et
- 6) Les OSC ont une capacité renforcée à prendre part à la construction, au suivi et à l'évaluation des budgets de l'état et des communes pilotes.

Le programme est articulé autour des quatre résultats suivants :

Résultat 1 : l'administration centrale des impôts a une capacité renforcée à la mobilisation des ressources fiscales.

¹ Ministère de l'Economie des Finances. Programme de Référence Intérimaire de la Transition (PRIT). Axe 2 : cadre macroéconomique et financier. P. 45



Résultat 2 : la mobilisation des ressources dans les collectivités pilotes bénéficiées par le programme est accrue.

Résultat 3 : l'administration des douanes a une capacité renforcée à la mobilisation des ressources et à la lutte contre la fraude.

Résultat 4 : les capacités d'inspection des corps de contrôle sont renforcées et les organisations de la société civile ont une capacité renforcée à prendre part à la construction, au suivi et à l'évaluation des budgets de l'Etat et des communes

Les bénéficiaires directs du programme « AMRIC » sont la Direction Générale des Impôts (DGI), la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), la Direction Générale des Douanes (DGD), l'Inspection Générale des Finances (IGF), l'Inspection Générale d'Etat (IGE), la Cour des Comptes, et les collectivités locales pilotes.

Tableau 1. Fiche programme

Nom du programme	Programme d'appui à la mobilisation des ressources intérieures et aux corps de contrôle en république de guinée	
Département Expertise France		
Code programme EF		
Zone(s) d'intervention	Guinée	
Bailleur(s)	Union Européenne (UE) & Agence Française de Développement (AFD)	
N° contrat		
Montant contrat	8,000,000 €	
Date de début du programme	01/04/2023	
Date de fin du programme	31/12/2027	
Durée	48,0	Mois
Si avenant:	Date de l'avenant	
Type d'avenant	/	
Programme avec partenaires locaux	Oui	
Si oui, partenaires locaux	Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) Ministère du Budget (MB) Organisations de la Société Civile (OSC)	
Nouvelle phase d'un programme précédent	Oui	
Si oui, programmes précédents	PARAF, RECOR II, et PACCAF	
Objectif :	Améliorer la mobilisation des ressources publiques et de renforcer le contrôle de la gestion des finances publiques.	



2.2. Objectif du plan de suivi / évaluation

Dans l'optique d'assurer une bonne gestion et la redevabilité du programme AMRIC, il est indispensable de mettre en place un système de suivi-évaluation qui permettra de suivre les progrès des actions et indicateurs en fonction des objectifs et résultats attendus, ainsi que les changements opérés dans le temps. Le plan de suivi-évaluation est l'outil qui permet de passer des intentions affichées en phase de développement, à un véritable dispositif. Il s'agit ainsi de formaliser les ambitions et processus à l'échelle du programme/programme, et de déterminer de manière partagée le moyen de le faire.

Ainsi, le plan de S&E a vocation à reprendre les concepts liés au S&E et ses outils, et les répertorier pour une meilleure utilisation et appropriation par les équipes terrain. Il permet de définir les éléments clés du suivi mais également de commencer à élaborer le cadre des évaluations à mettre en œuvre au long du programme. Ce cadre sera adapté au cours du programme en fonction des évolutions contextuelles et celles liées aux activités. Enfin, il propose des pistes pour s'assurer que l'apprentissage sera intégré en continu lors de la mise en œuvre du programme.

Concrètement, le plan de S&E vise à :

- Déterminer les indicateurs et les sources pour le recueil, et ainsi de faciliter la collecte ;
- Préciser les processus de collecte, de gestion et d'utilisation des données, garantissant la robustesse des informations analysées ;
- Définir les rôles et responsabilités vis-à-vis du S&E au sein de l'équipe ;
- Garantir les points de contrôles qualité tout au long du cycle de programme, et assurer par la même occasion la transparence et la redevabilité du programme.

Le présent plan de suivi-évaluation présente de façon concrète les éléments suivants :

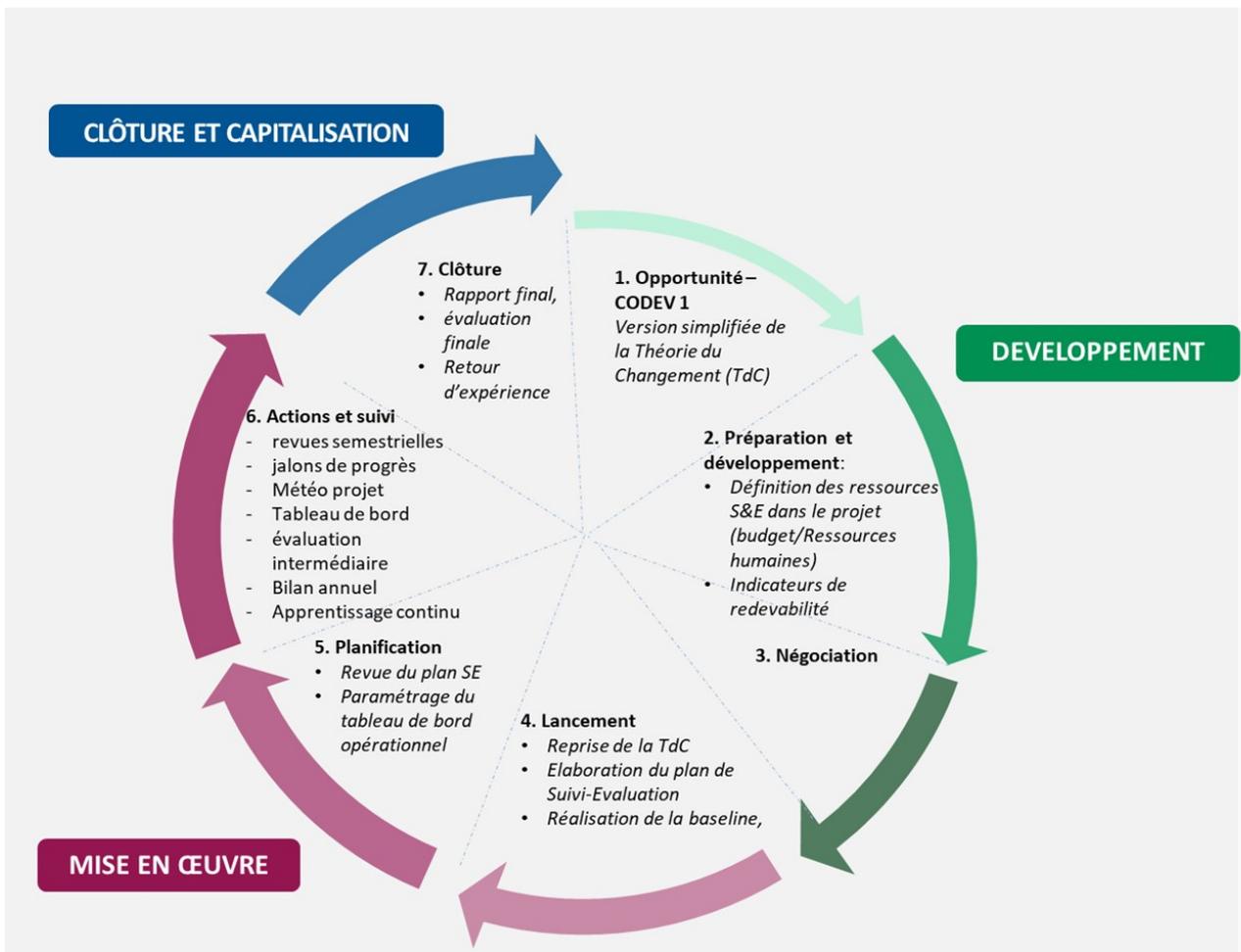
- La théorie de changement du programme et ses articulations ;
- Le rôle et responsabilités des acteurs impliqués dans le dispositif de suivi-évaluation et apprentissage au sein du programme ;
- Les procédures et/ou stratégies, les outils de collecte, d'analyse, de gestion et d'utilisation des données pour chaque indicateur ;
- Les évaluations et les approches applicables à chacune d'elles ; et,
- Les processus de capitalisation des expériences et apprentissages.

2.3. La fonction de Suivi-Evaluation-Apprentissage

2.3.1. Rappel du rôle de suivi-évaluation dans le cycle de programme

Le suivi, évaluation et apprentissage interviennent à chaque étape du cycle de programme. Il est fondamental de l'intégrer dès la phase de design du programme et tout au long de la mise en œuvre ainsi que lors de sa clôture. Un suivi régulier et performant permet de nourrir les évaluations et de les rendre plus efficaces et pertinentes pour le programme et ceux qui seront développés par la suite.





Le suivi-évaluation dans le cycle de programme EF



2.3.2. Les enjeux du dispositif de suivi-Evaluation

» Les standards EF et les besoins du programme en termes de suivi-évaluation

Selon la politique de suivi et évaluation d'Expertise France, un dispositif de S&E poursuit les objectifs suivants² :

- **Être en mesure de communiquer et de rendre compte (redevabilité)** auprès des tutelles, des bailleurs de fonds, des principaux partenaires, et des bénéficiaires quant aux actions accomplies et aux résultats obtenus au vu des objectifs fixés et des moyens alloués. Il convient également de pouvoir expliquer- le cas échéant - les écarts ou les évolutions, et leurs causes ;
- **Améliorer le pilotage et l'efficacité des programmes et des programmes mis en œuvre.** Il s'agit d'anticiper les enjeux et d'être en mesure d'ajuster au fur et à mesure, que cela soit au niveau opérationnel ou stratégique
- **Améliorer l'apprentissage et la qualité des programmes** en s'appuyant sur une démarche interne et partenariale de capitalisation visant l'amélioration continue des performances collectives de l'aide publique au développement et la qualité des réponses apportées aux besoins identifiés.

» Les besoins en information des parties prenantes au S&E du programme

Le tableau ci-dessous résume les besoins d'informations en suivi évaluation de chaque partie prenante et leurs sources respectives, à la suite des entretiens réalisés avec celles-ci sur le terrain :

Structures	Besoins en information	Sources d'information	Périodicité
Equipe de gestion du programme / Equipe siège d'Expertise France / Bailleurs de fonds / UE-AFD	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des activités du programme - Etat d'avancement des indicateurs du programme - Évolution du contexte national - Changements apportés au programme - Prise en compte de la perspective de genre parmi les thématiques abordées 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches de référence - Fiche de suivi - Tableau de bord de S&E - Rapport d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Semestrielle - Annuelle
Points focaux du programme (DGI, DGD, DGTCP, IGE, IGF, CC, OSC etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des activités du programme - Etat d'avancement des indicateurs du programme - Changements apportés au programme - Prise en compte de la perspective de genre 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches de référence - Fiche de suivi - Tableau de bord de S&E - Rapport d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Semestrielle - Annuelle

² Politique de suivi et évaluation Expertise France p.9

2.4. Les moyens humains techniques et financiers disponibles pour le S/E du programme

Le tableau ci-dessous présente les besoins et l'estimation budgétaire pour la gestion du système de suivi évaluation. Le budget prévu est d'environ **45 000 euros**.

Rubrique	Unité	Montant unitaire (euros)	Nombre	Total Budget
Expertise perleée pour le suivi - évaluation	Jour	500	40	20 000 €
Evaluation à mi-parcours	Forfait	25 000	1	25 000 €
Evaluation finale ³	Forfait	-	-	-
TOTAL				45 000 €

³ Une évaluation finale pourrait être incluse dans le cadre d'un financement additionnel de l'UE au projet AMRIC.



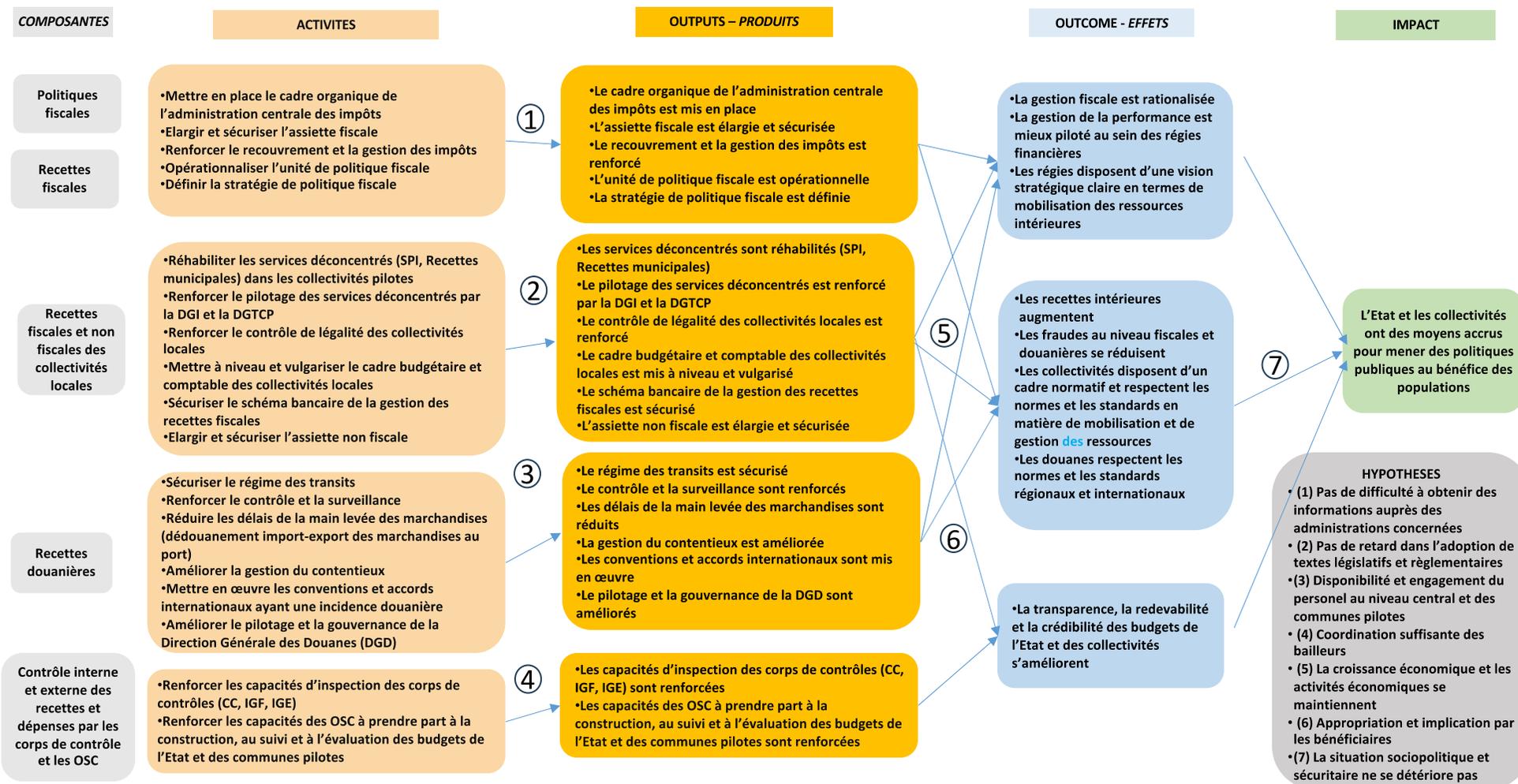
3. La théorie du changement

Afin de mettre à jour la théorie du changement, un atelier de validation participative de la théorie du changement a été organisé dans la salle de réunion de la DGTCP le 18 septembre 2023 avec l'ensemble de l'équipe de gestion du programme AMRIC et les points focaux de la DGI, de la DGD et de la DGTCP. Au cours de cette rencontre, il a été proposé dans un premier temps de réorganiser la théorie du changement en plaçant en première colonne les différentes composantes du programme. Ensuite les activités ont été regroupés par composante et les effets du programme ont été revus pour les aligner avec le cadre logique. Les indicateurs qui avaient existaient dans la dernière théorie du changement supprimés. Les hypothèses du programme qui n'étaient pas mentionnés dans la première version de la théorie du changement ont été rajoutés. Des précisions ont été également ajoutés sur les endroits de leur probable apparition dans la chaîne des résultats du programme. Les participants à l'atelier ont ensuite revisité les différentes composantes de la théorie du changement pour s'assurer des liens logiques entre les différentes composantes.

À la suite de cet atelier, la nouvelle théorie du changement a été présentée par l'équipe du programme et le consultant aux répondants du programme AMRIC à la Délégation de l'Union européenne et de l'Agence française de développement pour commentaire et validation le 25 septembre 2023. La nouvelle théorie du changement présentée ci-dessous a été adoptée par l'ensemble des acteurs.



Théorie du Changement du programme AMRIC



4. L'étude de référence

Dans la perspective de mesurer les progrès réalisés et de suivre les changements opérés dans le cadre du programme AMRIC, il a été nécessaire de collecter les données de référence du programme.

Il convient de préciser qu'en plus des indicateurs proposés dans le cadre logique initial, cinq autres indicateurs ont été ajoutés par l'AFD. Il s'agit :

- Du montant des recettes non fiscales effectivement collectés au niveau des collectivités pilotes de Boké et Kissidougou ;
- Le nombre des recettes non fiscales effectivement collectés au niveau des collectivités pilotes de Boké et Kissidougou ;
- Nombre d'institutions publiques bénéficiant d'une action de renforcement de capacités ;
- Nombre d'organisations de la société civile bénéficiant d'une action de renforcement de capacités ;
- Nombre de personnes formées à l'action publique ;
- Nombre de cadres normatifs adoptés suite à un appui ;

Afin de renseigner les données de référence des différents indicateurs retenus (valeur pour 2022) pour mesurer les performances du programme, une mission terrain a été conduite par le consultant du 14 au 27 septembre 2023. Au cours de cette mission différentes parties prenantes et les services détenant les données ont été rencontrés afin de disposer de ces données de référence. Il s'agit entre autres :

- Du Service des Grandes Entreprises (SGE) de la DGI
- Du Service des Moyennes Entreprises (SME) de la DGI
- De la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)
- De la Direction Générale des Douanes (DGD)
- Du service responsable du Système de l'Administration Fiscale de Guinée (SAFIG) de la DGI
- De la Division Renseignement, Analyse du Risque et Orientation des Contrôles (DRAROC) de la DGD
- De la Direction de l'Informatique et des Statistiques (DIS) de la DGD
- De la Direction de la Législation, de la Réglementation et des Relations Internationales (DLRRI) de la DGD
- Des Cellules Régionales d'Orientation des Contrôles (CROCs) de la DGD
- La Cour des Comptes
- L'Inspection Général d'Etat
- La Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) du ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD)

En plus des données collectées auprès des services, le consultant a également collecté des données les indicateurs d'impact du programme via les bases de données accessibles en ligne des Nations Unies, du Fonds Monétaire international et de la Banque Mondiale.

Une fois les données collectées auprès des services concernés, il a été demandé aux services concernés s'ils disposaient de projection sur ces indicateurs pour les années de mises en œuvre du programme à savoir 2023, 2024, 2025 et 2026. Pour les services qui en disposaient, ces valeurs ont été considérées comme cible du programme. Pour les services qui n'en disposaient pas, des projections et des estimations ont été faites lors de rencontre à 3 entre le consultant, l'expert du programme pour la composante concernée et le point focal. Une fois les projections faites, elles ont été soumises à chaque responsable de service pour la valider l'objectivité potentielle de l'atteinte des cibles des indicateurs avec l'appui du programme. Pour les données

issues des documents de la Banque mondiale, des Nations unies et du FMI, les valeurs de projection ont été directement collectées sur ces documents.

Les valeurs de référence, de même que les projections pour chaque indicateur ont fait l'objet de discussion et de validation lors de la rencontre du 25 septembre 2023 organisé par le consultant et à laquelle ont pris part l'équipe du programme AMRIC, le représentant de la Délégation de l'Union européenne et celui de l'Agence française de développement.

À la fin du processus, un total de 38 indicateurs a été retenu pour le suivi de l'exécution du programme AMRIC. L'indicateur d'impact et d'effet seront renseignés annuellement. Quant aux indicateurs de résultats ils seront renseignés sur une base semestrielle.

Les valeurs de référence de même que les projections et les sources pour chaque indicateur ont été consignées dans le cadre logique présenté de la matrice du cadre logique (voir tableau ci-dessous).



Description des indicateurs de suivi et de la collecte des données

	Chaîne de résultats	Indicateurs objectivement vérifiables (IOVs)	Définition de l'indicateur	Type	Niveau de référence (2022)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible à la fin du programme (décembre 2026)	Méthode de fixation des cibles	Sources et moyens de vérification	Responsable de la collecte des données	Outils de collecte et fréquence	Hypothèses
Impact (objectif général)	Augmenter les ressources propres de l'Etat et des collectivités territoriales afin de mener à bien des politiques publiques au bénéfice des populations	1. Proportion du budget national financée par les impôts nationaux	La proportion des dépenses budgétaires intérieures de l'administration centrale financées par les impôts. GERF 1.16/ SDG 17.1.2	Quantitatif	72,53%	74,98%	78,25%	78,40%	82,10%	Projection faite avec la DUE et l'AFD sur la base des données Banque Mondiale et FMI et le document de programmation budgétaire pluriannuelle (CBMT/CDMT 2024-2026)	Base de données globale des indicateurs, https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/	Chargé de S&E	Fiche indicateur et annuel	
	La mobilisation des ressources fiscales et non fiscales par les principales régies financières est améliorée	2. Taux de pression fiscale (% PIB)	La pression fiscale correspond au montant total des recettes fiscales recouvrées, exprimé en % du PIB SDG 17.1.1/ EURF 1.31	Quantitatif	12.6	12.8	13.7	14.6	14.9	Projection faite avec la DUE et l'AFD sur la base des données de la Banque Mondiale et le document de programmation budgétaire pluriannuelle (CBMT/CDMT 2024-2026)	Fond Monétaire Internationale (Rapport Article IV, Perspectives Economiques Régionales) / World Bank Data https://data.worldbank.org/indicator/GC.TAX.TOTL.GD.ZS/	Chargé de S&E	Fiche indicateur et annuelle	La situation sociopolitique et sécuritaire ne se détériore pas. Les activités du programme peuvent être engagées. L'expertis
Effet (Objectif)		3. Montant des recettes fiscales collectées par la Direction des	Correspond au montant total des recettes fiscales	Quantitatif	7 997 853 296 379 GNF	11 996 779 944 569 GNF	16 795 491 922 396 GNF	21 834 139 499 115 GNF	26 200 967 398 938 GNF	Projection faite par l'équipe du programme AMRIC avec la	Rapport des activités annuel de la DGI	Point focal du programme	Fiche indicateur et annuelle	

Spécifique)	grandes entreprises (DGE) (Hors impôts spécifiques à l'extraction minière)	collectées par la DGE dans l'année (Hors impôts spécifiques à l'extraction minière)							DGE sur la base de leur prévision		AMRIC à la DGI		e peut être mobilisée.
	4. Montant des recettes fiscales collectées par la Direction des Moyennes Entreprises (DME) (Hors impôts spécifiques à l'extraction minière)	Correspond au montant total des recettes collectées par la DME dans l'année (Hors impôts spécifiques à l'extraction minière)	Quantitatif	322 005 581 083 GNF	522 005 581 083 GNF	722 005 581 083 GNF	922 005 581 083 GNF	1 122 005 581 083 GNF	Projection faite par l'équipe du programme AMRIC avec la DME sur la base de leur prévision	Rapport des activités annuel de la DGI	Point focal du programme AMRIC à la DGI	Fiche indicateur et annuelle	La croissance économique se maintient. Les recettes fiscales liées à l'activité économique se maintiennent.
	5. Montant des recettes collectées par les Directions préfectorales des impôts de Boké et Siguiiri	Correspond au montant total des recettes fiscales collectées dans l'année par la Direction préfectorale des impôts de Boké	Quantitatif	3 682 720 464 GNF	3 866 856 487 GNF (5%)	4 050 992 510 GNF (10%)	4 235 128 534 GNF (15%)	4 419 264 557 GNF (20%)	Projection faite par l'équipe du programme AMRIC avec le point focal de la DGI	Rapport annuel de la Direction préfectorale des impôts de Boké	Point focal du programme AMRIC à la DGI	Fiche indicateur et annuelle	
	Correspond au montant total des recettes fiscales collectées dans l'année par la Direction préfectorale des impôts de Siguiiri	Quantitatif	4 402 581 070 GNF	4 622 710 124 GNF (5%)	4 842 839 177 GNF (10%)	5 062 968 231 GNF (15%)	5 283 097 284 GNF (20%)	Projection faite par l'équipe du programme avec le point focal de la DGI	Rapport annuel de la Direction préfectorale des impôts de Siguiiri	Point focal du programme AMRIC à la DGI	Fiche indicateur et annuelle	Coordination suffisante des bailleurs pour limiter une sollicitatio	

		6. Montant des recettes fiscales effectivement reversées aux collectivités locales pilotes par l'Etat (Boké et Kissidougou) hors recettes minières	Correspond au montant total des recettes fiscales effectivement reversées pour l'année à la collectivité locale de Boké par l'Etat hors recettes minières	Quantitatif	246 226 688 GNF	258 538 022 GNF (5%)	284 391 825 GNF (10%)	327 050 598 GNF (15%)	392 460 718 GNF (20%)	Projection faite par l'équipe AMRIC du programme avec le point focal de la DGI	Compte de gestion annuel de la commune de Boké	Point focal du programme AMRIC à la DGI	Fiche indicateur et annuelle	n trop important des bénéficiaires et une duplication des actions.		
			Correspond au montant total des recettes fiscales effectivement reversées pour l'année à la collectivité locale de Kissidougou par l'Etat hors recettes minières		133 533 000 GNF	140 209 650 GNF (5%)	154 230 615 GNF (10%)	177 365 207 GNF (15%)	212 838 249 GNF (20%)	Projection faite par l'équipe du programme AMRIC avec le point focal de la DGI		Point focal du programme AMRIC à la DGI	Fiche indicateur et annuelle		Appropriation et implication par les bénéficiaires.	
			7. Montant des recettes non fiscales collectées par les collectivités locales pilotes (Boké et Kissidougou)		Correspond au montant total des recettes non fiscales collectées dans l'année par la collectivité locale de Boké	297 864 990 GNF	312 758 240 GNF (5%)	372 331 238 GNF (25%)	446 797 485 GNF (50%)	595 729 984 GNF (100%)		Projection faite par l'équipe du programme AMRIC avec le point focal de la DGI	Point focal du programme AMRIC à la DGI			Fiche indicateur et annuelle
					Correspond au montant total des recettes non fiscales collectées dans l'année par la collectivité locale	525 259 137 GNF	555 722 094 GNF (5%)	611 573 921 GNF (25%)	793 888 706 GNF (50%)	1 058 518 274 GNF (100%)		Projection faite par l'équipe du programme AMRIC avec le point focal de la DGI	Point focal du programme AMRIC à la DGI		Fiche indicateur et annuelle	Compte de gestion annuel de la commune de Kissidougou

			de pilotes de Kissidougou											
		8. Montant des recettes douanières	Correspond au montant total des recettes douanières pour l'année	Quantitatif	8 528,599 Mds GNF	9 957,43 Mds GNF	11 238,64 Mds GNF	12 092,35 Mds GNF	13 388,04 Mds GNF	Projection faite sur la base du document de programmation budgétaire pluriannuelle (CBMT/CDMT 2024-2026)	Rapport d'activités annuel de Douanes	Point focal du programme AMRIC à la DGD	Fiche indicateur et annuelle	
		9. Indicateur de l'Évaluation des politiques et des institutions (CPIA) "Efficience de la mobilisation des recettes"	Correspond à l'efficience dans la mobilisation des recettes, évalue la qualité de la politique fiscale et de l'administration fiscale.	Quantitatif	3.4	3.5	3.6	3.7	3.8	Projection faite avec la DUE et l'AFD sur la base des données de la Banque mondiale et du document de la CPIA	Banque mondiale – Évaluation des politiques et des institutions nationales CPIA https://www.worldbank.org/en/data/datatopics/cpia/country/guinea	Chargé de S&E	Fiche indicateur et annuelle	
Produits/ Résultats/ Produits	L'administration centrale des impôts a une capacité renforcée à la mobilisation des ressources fiscales	10. Nombre de cadres de la DGI du Ministère du Budget formés dans le cadre du programme, ventilé par sexe	Correspond au nombre total de cadres de la Direction Générale des Impôts du Ministère du Budget formés dans l'année dans le cadre du programme et ventilé par sexe	Quantitatif	0	0	100 Répartition H/F H : 85 % F : 15 %	125 Répartition H/F H : 85 % F : 15 %	130 Répartition H/F H : 85 % F : 15 %	Projection faite par l'équipe du programme avec le point focal de la DGI	Rapports des formations réalisées dans le cadre du programme AMRIC	Point focal du programme AMRIC à la DGI	Fiche indicateur et semestrielle	Pas de difficulté à obtenir des informations auprès des administrations concernées.

		11. Pourcentage des entreprises qui utilisent e-Tax	Correspond au pourcentage des entreprises qui utilisent la e-Tax (inscrites à la télé déclaration et paiement) comparé au nombre total des entreprises géolocalisées (NFips)	Quantitatif	86,60%	90,00%	92,00%	95,00%	100,00%	Projection faite par l'équipe du programme avec le point focal de la DGI	Tableau de bord Système de l'Administration Fiscale de Guinée (SAFIG)	Point focal du programme AMRIC à la DGI	Fiche indicateur et annuelle	Pas de retard dans l'adoption de textes législatifs.
		12. Montants des recettes fiscales collectés auprès des entreprises via la e-Tax	Correspond au montant total des recettes fiscales collectées dans l'année via la e-Tax	Quantitatif	8 010 873 462 567 GNF	12 016 310 193 851 GNF	16 822 834 271 391 GNF	21 869 684 552 808 GNF	26 243 621 463 370 GNF	Projection faite par l'équipe du programme avec le point focal de la DGI	Tableau de bord Système de l'Administration Fiscale de Guinée (SAFIG)	Point focal du programme AMRIC à la DGI	Fiche indicateur et annuelle	Appropriation et implication par les bénéficiaires, notamment sur l'évolution de l'organisation de la DGI.
		13. Statut du recours aux méthodes de paiement en ligne (TADAT D5-15)	Statut du recours aux méthodes de paiement en ligne (TADAT D5-15)	Qualitatif	A	N/A	N/A	A	N/A	Projection faite avec la DUE et l'AFD sur la base des données du TADAT	Rapport de performance de l'évaluation TADAT (Tax administration Diagnostic Assessment Tool)	Chargé de S&E	Fiche indicateur et en 2025	

<p>Les services déconcentrés des impôts et les collectivités territoriales pilotes ont une capacité renforcée à la mobilisation des recettes fiscales et non fiscales sur les territoires pilotes</p>	<p>14. Nombre d'agents des services déconcentrés (SPI, recettes municipales) dans les collectivités pilotes formés par l'intervention, ventilé par sexe</p>	<p>Nombre d'agents des services déconcentrés (SPI, recettes municipales) dans les collectivités pilotes formés par l'intervention, ventilé par sexe</p>	Quantitatif	0	2 H 2 F	20 H 5 F	20 H 5 F	0	Projection faite par l'équipe du programme avec le point focal de la DGI	Rapports des formations réalisées dans le cadre du programme AMRIC	Point focal du programme AMRIC à la DGI	Fiche indicateur et annuelle	Pas de difficulté à obtenir des informations auprès des administrations concernées.
	<p>15. Nombre d'agents des communes dans les collectivités pilotes formés par l'intervention, ventilé par sexe</p>	<p>Nombre d'agents des communes dans les collectivités de Boké et Kissidougou formés par le programme, ventilé par sexe</p>	Quantitatif	0	0	30	30	0	Projection faite par l'équipe du programme avec le point focal de la DGI	Rapports des formations réalisées dans le cadre du programme AMRIC	Point focal du programme AMRIC à la DGI	Fiche indicateur et annuelle	Pas de retard dans l'adoption de textes législatifs, ce qui rendrait impossible pour les partenaires la mise en œuvre de leurs plans d'actions.
	<p>16. Le nombre des recettes non fiscales effectivement collectés au niveau des collectivités pilotes de Boké et Kissidougou</p>	<p>Correspond au nombre total des recettes non fiscales effectivement collectés dans l'année au niveau de la collectivité de Boké</p>	Quantitatif	11	11	13	15	17	Projection faite par l'équipe du programme avec le point focal de la DGI	Compte de gestion annuel de la commune de Boké	Point focal du programme AMRIC à la DGI	Fiche indicateur et annuelle	

			Correspond au nombre total des recettes non fiscales effectivement collectés dans l'année au niveau de la collectivité de Kissidougou		10	10	12	14	16	Projection faite par l'équipe du programme avec le point focal de la DGI	Compte de gestion annuel de la commune de Kissidougou	Point focal du programme AMRIC à la DGI	Fiche indicateur et annuelle	Pas de retard dans l'adoption de textes législatifs, ce qui rendrait impossible pour les partenaires la mise en œuvre de leurs plans d'actions.
	17. Nombre de contribuables actifs à la CFU dans les Directions préfectorales des impôts (Boké et Siguiri)		Correspond au nombre total de contribuables actifs dans l'année à la CFU dans la Direction préfectorale des impôts de Boké	Quantitatif	500	525 (5 %)	550 (10 %)	575 (15 %)	600 (20%)	Projection faite par l'équipe du programme avec le point focal de la DGI	Rapport annuel de la Direction préfectorale des impôts de Boké	Point focal du programme AMRIC à la DGI	Fiche indicateur et annuelle	
			Correspond au nombre total de contribuables actifs dans l'année à la CFU dans la Direction préfectorale des impôts de Siguiri		720	756 (5 %)	792 (10 %)	828 (15 %)	864 (20 %)	Projection faite par l'équipe du programme avec le point focal de la DGI	Rapport annuel de la Direction préfectorale des impôts de Siguiri	Point focal du programme AMRIC à la DGI	Fiche indicateur et annuelle	

		18. Montant de la CFU collecté dans les Directions préfectorales des impôts (Boké et Siguiri)	Correspond au montant total des recettes de la Contribution foncière unique (CFU) collecté dans l'année dans les directions préfectorales des impôts de Boké et Siguiri	Quantitatif	779954011 GNF	818951712 GNF (5%)	857949412 GNF (10%)	896947113 GNF (15%)	935944813 GNF (20%)	Projection faite par l'équipe du programme avec le point focal de la DGI	Rapport annuel de la Direction préfectorale des impôts de Siguiri	Point focal du programme AMRIC à la DGI	Fiche indicateur et annuelle	Pilotage et de communication adéquate entre l'administration centrale et locale et les collectivités territoriales. Pas de retard dans la mise en œuvre des activités et absence de risque de tensions entre responsables publics.
L'administration des douanes a une capacité renforcée à la mobilisation des ressources et la		19. Nombre d'infractions relevées sur le transit international	Correspond au nombre total d'infractions relevées dans l'année sur le transit international par la Direction	Quantitatif	10	10	30	35	N/A	Projection faite par l'équipe du programme avec le point focal de la DGD	Rapport annuel du Service du contentieux de la DGD	Point focal du programme AMRIC à la DGD	Fiche indicateur et annuelle	Pas de difficulté à obtenir des informations auprès des administra

lutte contre la fraude		générale des douanes											tions concernées.
	20. Temps moyen de mainlevée des marchandises	Correspond au temps moyen de mainlevée des marchandises à la douane	Quantitatif	NA	NA	TBD	TBD	N/A		Rapport de la mission chargé du calcul du moyen de mainlevée des marchandises	Point focal du programme AMRIC à la DGD	Fiche indicateur et annuelle	Pas de retard dans l'adoption de textes législatifs, ce qui rendrait impossible pour les partenaires la mise en œuvre de leurs plans d'actions.
	21. Temps moyen de liquidation des déclarations douanières	Correspond au temps moyen annuel de liquidation des déclarations douanières en nombre heures	Quantitatif	30 heures	28	24	20	N/A	Projection faite par l'équipe du programme avec le point focal de la DGD	Rapport annuel de la Direction de l'informatique et des statistiques de la DGD	Point focal du programme AMRIC à la DGD	Fiche indicateur et annuelle	
	22. Pourcentage des entreprises passent réellement dans le circuit vert	Correspond au pourcentage des entreprises qui passent réellement dans le circuit vert dans l'année	Quantitatif	0%	0,5%	5%	10%	N/A	Projection faite par l'équipe du programme avec le point focal de la DGD	Rapport annuel de la Direction de l'informatique et des statistiques de la DGD	Point focal du programme AMRIC à la DGD	Fiche indicateur et annuelle	
	23. Pourcentage des entreprises passent réellement dans le circuit bleu	Correspond au pourcentage des entreprises qui passent réellement dans le circuit bleu dans l'année	Quantitatif	0,26%	3%	5%	7%	N/A	Projection faite par l'équipe du programme avec le point focal de la DGD	Rapport annuel de la Direction de l'informatique et des statistiques de la DGD	Point focal du programme AMRIC à la DGD	Fiche indicateur et annuelle	
	24. Nombre de procédures d'infraction transmises par la DGD et acceptées par le parquet	Correspond au nombre de procédures d'infraction transmises par la Direction générale des douanes et	Quantitatif	22	20	22	24	N/A	Projection faite par l'équipe du programme avec le point focal de la DGD	Rapport annuel de la Direction de renseignement et des enquêtes douanières	Point focal du programme AMRIC à la DGD	Fiche indicateur et annuelle	

		acceptées par le parquet au cours de l'année												
		25. Nombre d'infractions relevées sur les produits pétroliers	Correspond au nombre d'infractions relevées sur les produits pétroliers au cours de l'année par la Direction générale des douanes	Quantitatif	2	2	3	4	N/A	Projection faite par l'équipe du programme avec le point focal de la DGD	Rapport annuel de la Direction de renseignement et des enquêtes douanières	Point focal du programme AMRIC à la DGD	Fiche indicateur et annuelle	
		26. Nombre d'agents de la DGD formés dans le cadre du programme	Correspond au nombre total des agents de la Direction générale des douanes (y compris contractuels...) formés durant l'année dans le cadre du programme et ventilé par sexe	Quantitatif	0	30	120	130	N/A	Projection faite par l'équipe du programme avec le point focal de la DGD	Rapports des formations réalisées dans le cadre du programme AMRIC	Point focal du programme AMRIC à la DGD	Fiche indicateur et semestrielle	
	Les organisations de contrôle interne, externe et les OSC ont une capacité renforcée à exercer leur rôle et prendre part à la construction, au suivi et à	27. Nombre d'agents du contrôle interne (IGE, Inspections sectorielles, IGF) formés par l'intervention, ventilé par sexe	Correspond au nombre total des agents du contrôle interne (IGE, Inspections sectorielles -IS, IGF) formés dans l'année par le programme et ventilé par sexe	Quantitatif	0	0	32	32	N/A	Projection faite par l'équipe du programme avec l'IGF, l'IGE et les IS	Rapports des formations réalisées dans le cadre du programme AMRIC	Expert EF responsable de la composante	Fiche indicateur et semestrielle	Pas de difficulté à obtenir des informations auprès des institutions

l'évaluation des budgets de l'Etat et des communes pilotes	28. Nombre de rapport d'inspection réalisés par la Cour des Comptes avec l'appui du programme et transmis aux autorités inspectées	Correspond au nombre total de rapports d'inspection réalisés dans l'année avec l'appui du programme et transmis aux autorités inspectées	Quantitatif	0	0	4 Rapports + Arrêts	4 Rapports + Arrêts	N/A	Projection faite par l'équipe du programme avec la Cour des Comptes	Rapport annuel de la Cour des Comptes	Expert EF responsable de la composante	Fiche indicateur et semestrielle	concernées
	29. Nombre d'auditeurs et des magistrats de la Cour de Comptes formés par l'intervention, ventilé par sexe	Correspond au nombre total d'auditeurs et des magistrats de la Cour de Comptes formés dans l'année, avec l'appui du programme et ventilé par sexe	Quantitatif	0	0	33	20	N/A	Projection faite par l'équipe du programme avec la Cour des Comptes	Rapports des formations réalisées dans le cadre du programme AMRIC	Expert EF responsable de la composante	Fiche indicateur et semestrielle	
	30. Ampleur des mesures prises pour réduire les coûts du civisme fiscal pour les contribuables (TADAT D3-10)	Mesure l'ampleur des mesures prises pour réduire les coûts du civisme fiscal pour les contribuables (TADAT D3-10)	Qualitatif	D	N/A	N/A	N/A	B	Projection faite avec la DUE, l'AFD et l'équipe du programme	Rapport de performance de l'évaluation TADAT (Tax administration Diagnostic Assessment Tool)	Chargé de S&E	Fiche indicateur et en 2026	
	31. Taux de réalisation du plan d'action des Organisations de la société civile (OSC)	Mesure le taux de réalisation du plan d'action des Organisations de la société civile (OSC) soutenu par le programme	Quantitatif	N/A	N/A	25%	85%	100%	Projection faite par l'équipe du programme avec le point focal de la DGI	Rapport d'avancement du programme AMRIC	Chargé de S&E	Fiche indicateur et annuelle	

		32. Nombre des membres des Organisations de la société civile formés par l'intervention, ventilé par sexe	Correspond au nombre total des membres des Organisations de la société civile (OSC) formés dans l'année, avec l'appui du programme et ventilé par sexe	Quantitatif	0	0	60	120	0	Projection faite par l'équipe du programme avec le point focal de la DGI	Rapport d'activité des OSC bénéficiaires du programme AMRIC	Chargé de S&E	Fiche indicateur et annuelle
		33. Statut du rapport annuel sur le budget et les comptes des collectivités locales pilotes (Boké et Kissidougou)	Évalue le statut de production et de diffusion du rapport annuel sur le budget et les comptes des collectivités locales de Boké et Kissidougou	Qualitatif	N/A	N/A	Rapport annuel produit et diffusé (1 rapport sur le budget 2024 et 1 rapport sur le compte administratif 2023)	Rapport annuel produit et diffusé (1 rapport sur le budget 2025 et 1 rapport sur le compte administratif 2024)	Rapport annuel produit et diffusé (1 rapport sur le budget 2026 et 1 rapport sur le compte administratif 2025)	Projection faite par l'équipe du programme avec le point focal de la DGI	Rapport annuel des collectivités locales de Boké et Kissidougou	Point focal du programme AMRIC à la DGI	Fiche indicateur et annuelle
Indicateur AFD		34. Nombre d'institutions publiques bénéficiant d'une action de renforcement de capacités	Somme annuelle des institutions publiques ayant bénéficié d'au moins une action de renforcement des capacités financée par un programme AFD.	Quantitatif	0	0	6	6	6	Projection faite par l'équipe du programme	Rapport d'avancement du programme AMRIC	Chargé de S&E	Fiche indicateur et annuelle
Indicateur AFD		35. Nombre d'organisations de la société civile bénéficiant d'une action de	Somme annuelle des organisations de la société civile ayant bénéficié d'au moins une action de renforcement	Quantitatif	0	0	3	3	3	Projection faite par l'équipe du programme	Rapport d'avancement du programme AMRIC	Chargé de S&E	Fiche indicateur et annuelle

		renforcement de capacités	de leurs capacités financées par l'AFD											
Indicateur AFD	Nombre de personnes formées à l'action publique	36. Somme annuelle des individus ayant bénéficié dans le cadre du programme, d'une formation à l'action publique.	Correspond à la somme annuelle des individus ayant bénéficié dans le cadre du programme, d'une formation à l'action publique.	Quantitatif	0	0	200	200	50	Projection faite par l'équipe du programme	Rapport d'avancement du programme AMRIC	Chargé de S&E	Fiche indicateur et semestrielle	
Indicateur AFD	Nombre de cadres normatifs adoptés suite à un appui	37. Somme annuelle des cadres normatifs adoptés au plan législatif ou réglementaire par une personne publique suite à un appui financé par l'AFD	Correspond à la somme annuelle des cadres normatifs adoptés au plan législatif ou réglementaire par une personne publique suite à un appui financé par l'AFD	Quantitatif	0	0	2	2	2	Projection faite par l'équipe du programme	Rapport d'avancement du programme AMRIC	Chargé de S&E	Fiche indicateur et annuelle	

5. Le dispositif de suivi du programme

5.1. Le dispositif de suivi interne

Le suivi consiste à collecter et à analyser systématiquement l'information pour suivre les progrès réalisés par rapport aux plans établis, et vérifier leur conformité avec les normes établies. Le suivi interne du programme AMRIC portera essentiellement sur la vérification continue de l'atteinte des résultats, l'analyse des effets en vue de tirer des leçons de la mise en œuvre des activités. Les données du suivi contribueront au processus de prise de décision, de réflexion critique et de capitalisation, nécessaire pour réagir aux évolutions de la situation, adapter le programme selon les connaissances acquises et ainsi optimiser les effets et impacts du programme.

Le dispositif de suivi interne est constitué de trois éléments interreliés qui sont : le plan de suivi des indicateurs, le rapportage des indicateurs, et le tableau de bord qui contient, entre autres, la matrice des indicateurs.

Le plan de suivi des indicateurs définit la nature de chaque indicateur, les modalités de collecte des données (fréquence), la personne responsable et les outils à utiliser pour chaque indicateur. Pour chaque indicateur, ces éléments sont déjà présentés dans la matrice des indicateurs (voir tableau précédent).

Les fiches de suivi des indicateurs serviront pour la collecte systématique des données périodiques qui renseigneront les valeurs des indicateurs dans le tableau de bord.

Enfin, l'onglet « Suivi des indicateurs » du tableau de bord est un outil qui permettra de suivre l'évolution de l'ensemble des indicateurs de suivi d'exécution.

5.2. Les méthodes et outils de suivi

Les fiches des indicateurs sont les outils développés pour la collecte des données pour chaque indicateur. Un modèle de fiche indicateur est présenté en annexe et peut être adapté par le chargé de suivi et évaluation du programme et transmis aux personnes responsables de la collecte périodique des données.

En plus des fiches indicateurs, d'autres outils peuvent être mis en place dans le cadre du programme et permettre la collecte et la centralisation de certaines données en lien avec les activités du programme. L'ensemble de ces outils de suivi présentés de manière indicatives dans le tableau ci-dessous visent à orienter les acteurs en charge de l'organisation et de la collecte de données à mieux remplir leurs tâches et à obtenir les informations utiles pour la mesure des progrès.

Outils de collecte	Utilisateurs	Indicateurs concernés	Types de supports
Fiches de présence aux activités de renforcement des capacités	Expert long terme Points focaux	Indicateurs de résultat	Questionnaire support papier
Fiches pré et post test des connaissances	Chargé du S&E	Indicateurs de résultat	Questionnaire en ligne

Fiche d'évaluation finale des formations (satisfaction)	Chargé du S&E	Indicateurs de résultat	Questionnaire support papier et en ligne
Enquête de suivi des effets des formations	Chargé du S&E	Indicateurs d'effet	Questionnaire support papier et en ligne
Fiches de collecte de données sur les différents indicateurs	Chargé du S&E Expert long terme Point focaux	Indicateur de résultats	Questionnaire support papier et en ligne

6. Rôles et responsabilités au regard du SE du programme

6.1. Rôle et responsabilités

L'expert en S&E en lien avec le chef de programme, les experts long terme résidents, les points focaux et la cellule de coordination d'Expertise France au siège à Paris piloteront le dispositif de suivi-évaluation et apprentissage du programme.

Il sera garant du bon déroulement du dispositif et sera en accompagnement technique et méthodologique des équipes, des partenaires, notamment des points focaux dans chaque ministère.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des parties prenantes au dispositif de suivi évaluation avec leurs responsabilités dans le système et les outils de collectes qui seront utilisés par chacune d'elles et la fréquence de remontée des informations.

Figure 1. Répartition des rôles des acteurs

Structure/acteur	Responsabilités	Outil de collecte	Fréquence	Contact
Chargé de S&E	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte des données; - Contrôle de la qualité des données; - Analyse des données remontées par les points focaux et experts résidents; - Élaboration des tableaux de bord - Mise à jour du cadre logique du programme - Rédaction des rapports, prise de décision sur la base des données remontées, 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche de collecte de données sur les indicateurs ; - Bases de données du S&E; - Cadre logique du programme - Fiche synthèse des réalisations du programme - Rapports de missions et d'activités 	Semestrielle	Missions perlées

	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite de l'évaluation intermédiaire, travaux de capitalisation - Gestion de l'archivage des supports de collecte de données. 			
Chef de programme	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi globale de la mise en œuvre des activités - Suivi du respect du calendrier des activités de S&E - Suivi de l'évolution du contexte national - Assurance qualité des rapports d'activités (vérification de la cohérence des données du S&E et des activités réalisées) - Utilisation des données, informations et analyses fournies par l'Expert en S&E à des fins de rapportage et de prise de décisions sur la gestion du programme - Mobilisation du personnel approprié au S&E et des moyens nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Chronogramme de mise en œuvre du programme - Rapports de missions et d'activités 	- Semestrielle	M. BARRY Aliou
Experts long terme résidents et perlé	<ul style="list-style-type: none"> - Supervision de la collecte des données réalisée par les points focaux; - Vérification de la qualité des données collectées par les points focaux - Suivi de la remontée des données des points focaux vers l'expert en S&E - Contribution à la rédaction des rapports périodiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche de collecte de données sur les indicateurs ; - Canevas de rapports de missions ou d'activités 	- Trimestrielle	M. Didier GUERETIN (ER) M. Eric ILBOUDO (ER) M. Mouldi REZGUI (ER) M. Christian PALLOT (EP)
Points focaux	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des sources de données pertinentes - Responsable de la collecte des données dans leur service ou département - Contrôle de la qualité des données 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche de collecte de données sur les indicateurs ; 	- Trimestrielle	M. BARRY Mohamed Mariam (DGI) Colonel CONDE Lancine (DGD)



	- Transmettre les données aux experts résidents.			M. KEITA Kobele (DGTCP)
Cellule de coordination d'Expertise France	- Appui conseil ponctuel de l'Expert en S&E dans la gestion du système de S&E	- Bases de données du S&E; - Cadre logique du programme - Fiche synthèse des réalisations du programme - Rapports de missions et d'activités	- Ponctuel	Eugénie PARJADIS
COFIL	- Responsable de la validation des résultats présentés par le programme ; - Responsable de la fixation des cibles des indicateurs ; - Fourniture d'informations sur les niveaux de certains indicateurs	- Tableaux de bord - Cadre logique du programme - Rapport d'exécution - Fiche synthèse des réalisations du programme	- Semestrielle	Membres du COFIL

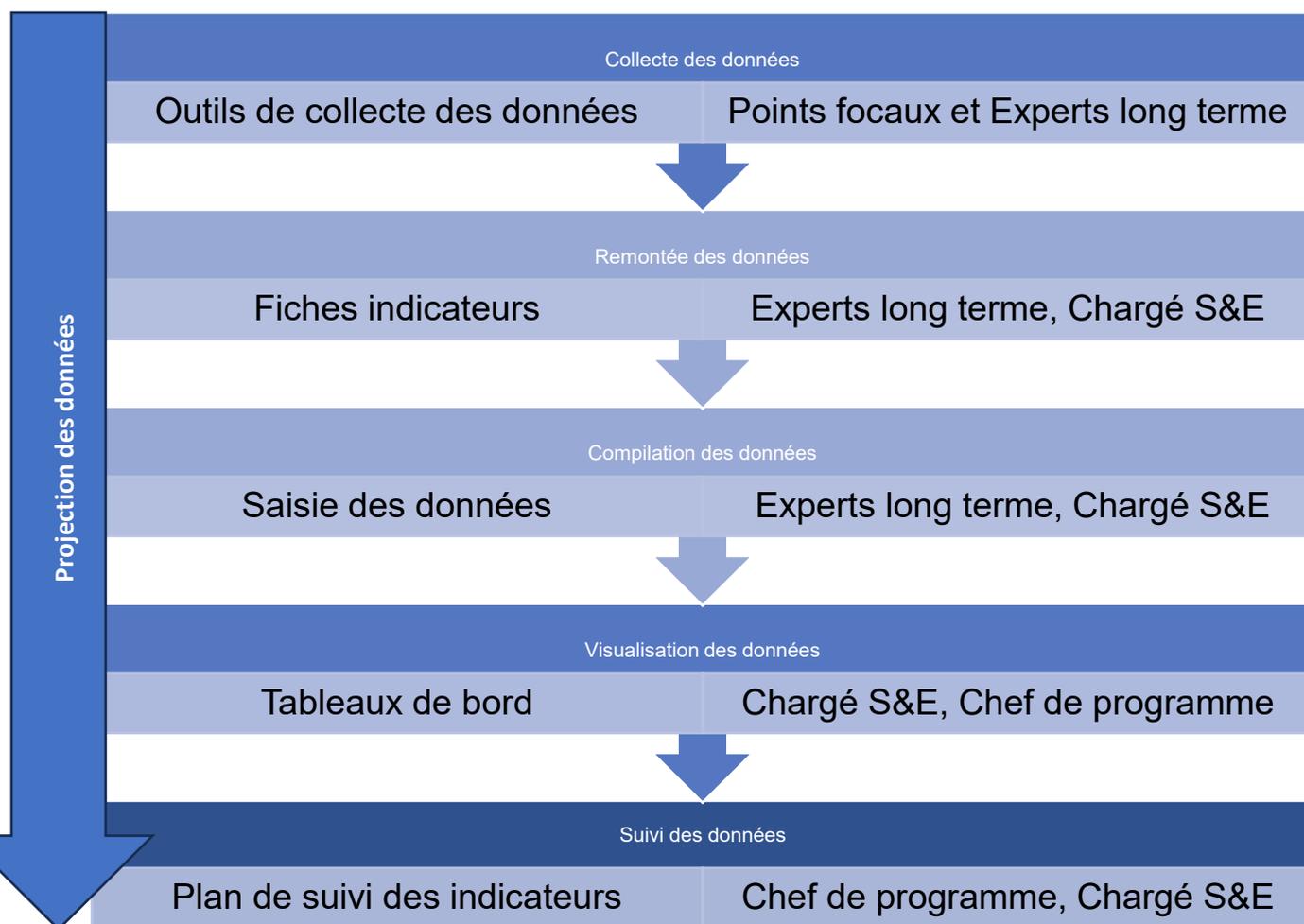
6.2. Flux des données et responsabilités

Les données de suivi collectées tout au long du programme par les personnes désignées pour chaque indicateur seront transmises à la personne chargée du suivi évaluation au sein de l'équipe AMRIC par l'intermédiaire des experts long terme pour vérification de leur qualité. Tous les 2 mois de la première année, un expert consultant en S&E procédera à une vérification et une analyse des résultats à travers un rapport d'analyse remis au chargé de suivi évaluation et au Chef de programme pour validation avant diffusion.

Le tableau ci-dessous décrit le fonctionnement du flux des données dans le cadre du S&E du programme et les responsabilités sur la collecte, la remontée, la compilation, visualisation et le suivi des données.



Figure 2_ schéma présentant le flux général des données et responsabilités – programme AMRIC



7. La gestion des données

7.1. Suivi du déploiement de la collecte et contrôle qualité

✓ Collecte et remontée des données

Les critères ci-dessous cités permettront d'établir un premier diagnostic qualité concernant les données collectées : la complétude, la cohérence, l'exactitude, la duplication, et l'intégrité des données. Avant la validation et l'analyse des données, les questions suivantes seront utilisées par l'expert S&E pour vérifier le respect des données vis-à-vis de ces critères :

- La complétude : quelles sont les données manquante ou inutilisable ?
- La cohérence : quelles données fournissent des informations conflictuelles (les unes par rapport aux autres) ?
- L'exactitude : quelle donnée est incorrecte ou périmée ?
- La duplication : quels enregistrements ou attributs sont en doublon ?
- Intégrité : quelle donnée est non référencée ou non sécurisée ?

Les données dont la qualité a été confirmée seront traitées et compilées pour l'estimation des indicateurs identifiés dans le cadre de la mise en œuvre du programme. Leur compilation et traitement seront faits sous la responsabilité de l'expert en S&E et soumis à l'équipe du programme pour le rapportage. Le comité de pilotage effectuera plus tard une vérification de la qualité des données collectées et résultats obtenus pour chaque indicateur. La validation au comité de Pilotage se fera lors des réunions de comité de pilotage qui se tiendront semestriellement. Les différents acteurs membres du COPIL étant les parties prenantes et bénéficiaires des activités du programme pourront confirmer ou remettre en cause les résultats du programme. À l'issue de cette validation, les données pourront être intégrées dans le rapport annuel d'exécution du programme.

7.2. Traitement, analyse et visualisation des données

Le logiciel Excel est un outil très adapté pour le stockage, le traitement, l'analyse des données et la construction d'un tableau de bord dynamique qui offre une bonne visualisation des résultats.

La construction du tableau de bord sur ce logiciel permettra de rendre plus accessibles et compréhensibles l'évolution des indicateurs, et ainsi faciliter l'analyse et le partage de l'avancement du programme en temps réel avec les parties prenantes (COPIL, bailleurs, etc.).

L'expert en S&E du programme éditera à fréquence trimestrielle et annuelle le tableau de bord des indicateurs pour inciter les échanges sur l'avancement du programme et servir de base de discussion lors des réunions internes de planification.

7.3. Protection des données

La conservation des données se fera à travers divers moyens physiques et virtuels sécurisés. Les fiches en support papier seront conservées après leur utilisation (saisie, analyse, et traitement) dans des boîtes d'archives ou des armoires bien sécurisées dont l'accès ne sera permis qu'à l'Expert en S&E et certains membres de l'équipe du programme habilités à y accéder après autorisation.

Quant aux données numériques, elles pourront être sauvegardées sur des disques durs, ou en ligne sur le cloud qui offre un stockage sécurisé avec un seul mot de passe. Seul le Chef de programme et les personnes autorisées à avoir un accès à la plateforme (par exemple le Chef de programme) pourront le faire.

Pour les études de référence initiale et finale prévues dans le cadre de ce programme qui nécessiteront la collecte de données incluant des données personnelles et d'identification, le chargé de S&E sera chargé de veiller à la sécurisation de celles-ci en utilisant les moyens mis à sa disposition.

8. L'évaluation du programme

La politique de suivi-évaluation d'Expertise France définit l'évaluation comme « l'appréciation systématique et objective d'un programme, d'un programme ou d'une politique, en cours ou terminé, de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats ». Les évaluations visent à analyser les processus de mise en œuvre d'une ou de plusieurs interventions ; mettre en évidence les effets de ce qui a été réalisé ; à mener une réflexion sur ces effets et à en estimer la valeur. Les constatations auxquelles elles aboutissent permettent aux gestionnaires, bénéficiaires, partenaires, bailleurs et autres parties prenantes du programme/programme de tirer des enseignements et d'améliorer les interventions futures.



Les études de référence initiale et finale, évaluation à mi-parcours et éventuellement une finale, seront réalisées par des évaluateurs externes et permettront d'analyser les résultats du programme selon les critères de l'OCDE que sont : la pertinence, l'efficacité, l'impact et la durabilité.

Les évaluations seront planifiées et supervisées par le Chef de programme en lien étroit avec l'équipe programme et le siège d'Expertise France : conception participative des Termes de référence, évaluation et sélection des évaluateurs, accompagnement de l'évaluation, validation des livrables et diffusion des résultats. L'équipe programme devra elle, faciliter d'éventuelles visites terrain et s'assurer de la mise en œuvre des recommandations.

Les deux évaluations seront axées sur leur utilisation afin que leurs recommandations soient utiles à leurs utilisateurs et répondent à des questions qui soient pertinentes pour eux. Les parties prenantes, principales utilisatrices des conclusions des évaluations, participeront activement à leur planification et réalisation. Le périmètre, les objectifs et les questions évaluatives seront notamment élaborés de manière participative (lors d'un atelier par exemple).

Les évaluations incluront des considérations de genre tant du point de vue des résultats et impacts de l'état des lieux.

9. Capitalisation des expériences et apprentissages

L'objectif de la capitalisation est d'améliorer la qualité des actions via un apprentissage continu provenant de l'expérience terrain. Elle concerne aussi bien les pratiques (actions) que le vécu des acteurs. La capitalisation est ainsi liée à d'autres notions telles que la qualité, l'évaluation et l'apprentissage. Les évaluations doivent être des outils permettant d'analyser et de dégager des connaissances sur lesquelles la structure doit capitaliser. Ainsi la capitalisation fait partie de l'apprentissage mais l'apprentissage ne se réduit pas à la capitalisation.

L'apprentissage s'entend par "la mobilisation des connaissances, des compétences, des attitudes et des valeurs par un processus de réflexion, d'anticipation et d'action en vue de développer des compétences liées entre elles" glossaire du CAD de l'OCDE.

Les quatre étapes du processus d'apprentissage ou knowledge management :

- **La mise en œuvre d'une activité, d'une pratique, d'une stratégie, d'une initiative** : constitue la base d'une expérience sur laquelle il est possible de capitaliser. Pour se faire, il est important d'identifier et extraire cette connaissance du terrain **(1)**. Lors de cette phase, l'analyse doit également être présente et c'est là qu'une évaluation permet, dans la mesure du possible, de renforcer la scientificité d'une connaissance.
- Une fois la connaissance identifiée/analysée/extraite, il faut **la formaliser (2)** afin qu'elle puisse être documentée sous la forme la plus pertinente et physiquement accessible.
- **Ensuite elle doit être disséminée et partagée (3)**. Il est inutile de produire un document s'il n'a pas vocation à être lu ou appliqué. Il faudra également favoriser un partage transversal (entre CP / chargé SE mais aussi inter départements et pôles) outre le partage vertical des données.
- **La dernière phase est l'institutionnalisation de cette connaissance (4)**. L'objectif une fois cette connaissance partagée par tous, l'objectif est qu'elle soit portée par la structure en tant que telle,



qu'elle soit intégrée au savoir-faire déjà en place, via les Standard Operational Procedures (SOP) par exemple. Ceci permettant qu'une connaissance ne dépende pas d'un document ou d'une personne mais qu'elle soit totalement intégrée aux manières de faire de l'organisation.

La capitalisation en tant que telle concerne les étapes 1 à 3. La quatrième étape relève davantage d'une politique ou stratégie globale en matière d'apprentissage.

Durant la mise en œuvre du programme, l'équipe programme tiendra mensuellement des réunions internes pour discuter sur la mise en œuvre des activités et les difficultés rencontrées, afin de tirer des leçons de ces expériences. Ces réunions seront des moments d'introspection de la gestion interne du programme par l'équipe du programme.

Les réunions périodiques du COPIL, seront également des temps de réflexion critique de la mise en œuvre du programme pour améliorer la suite.

Les études de référence et évaluations permettront de dégager des leçons tirées de l'expérience ce qui soutiendra aussi la prise de décision.

L'équipe AMRIC devra dans les premiers mois de mise en œuvre décider quelle activité, pratique, stratégie ou initiative elle compte capitaliser, afin de définir le plus en amont possible la méthodologie.

Communication issue du S&E

L'équipe d'Expertise France au siège mettra en place, en collaboration avec le chef de programme, une stratégie de communication et de diffusion efficace, visant à améliorer l'utilisation des résultats du S&E. Les messages clés des résultats devront être clairement communiqués aux parties prenantes concernées ainsi qu'aux personnes susceptibles d'utiliser les informations et les connaissances générées.

Une communication et une diffusion efficaces et proactives favorisent l'utilisation des résultats, non seulement dans un objectif de reddition des comptes, mais également à des fins d'acquisition et de partage des connaissances, d'enrichissement mutuel à partir des enseignements tirés et de promotion des bonnes pratiques.

Les enseignements tirés de l'évaluation vont être diffusés, grâce à la mise en place de mécanismes efficaces de remontée de l'information vers les décideurs et les parties prenantes. Les messages devront être présentés de manière simple et compréhensible, et adaptés aux besoins particuliers des différents publics.

9.1. Méthodologie et outils de capitalisation

À la fin de la mise en œuvre du programme, le chef de programme pourra organiser un atelier de réflexion et de capitalisation qui regroupera l'équipe du programme, les points focaux et les expert long terme. Ceux-ci auront pour objectif de réfléchir sur les succès et les échecs du programme, de générer des apprentissages, et formuler une feuille de route pour soutenir la durabilité des actions.



10. Chronogramme des activités SE et Capitalisation

Figure 3_ Chronogramme des activités MEL – Programme AMRIC- Expertise France

Activités	2023				2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4																
Développement du plan S&E			■	■																
Collecte des données de référence			■	■																
Atelier de validation du plan S&E				■																
Développement des outils de collecte des données				■																
Collecte périodique des données avec fiches indicateurs et rapportage					■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■			
Évaluation à mi-parcours										■										
Évaluation finale																			■	
Atelier d'apprentissage et de capitalisation																			■	
Communication sur les résultats du S&E						■		■		■		■		■		■				



11. Annexes

Fiches indicateurs

Indicateur 1 : Proportion du budget national financée par les impôts nationaux	
Définition/description	La proportion des dépenses budgétaires intérieures de l'administration centrale financées par les impôts. GEF 1.16/ SDG 17.1.2
Données requises	Total des recettes des impôts / Total des dépenses budgétaire
Unité	En %
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Sur une année fiscale Proportion du budget national financée par les impôts nationaux = Total des recettes des impôts / Total des dépenses budgétaires
Source de données	Base de données globale des indicateurs, https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Chargé de S&E

Indicateur 2 : Taux de pression fiscale (% PIB)	
Définition/description	Le taux de pression fiscale mesure le poids des impôts dans l'économie d'un pays. Il se calcule en divisant le montant des impôts prélevés sur une année donnée dans un pays par le montant du PIB dudit pays sur cette même année, le tout multiplié par 100
Données requises	Montant des impôts prélevés sur une année / Montant du PIB dudit pays sur cette même année
Unité	En %
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Sur une année fiscale Taux de pression fiscale = (Impôts ÷ PIB) × 100

Source de données	Fond Monétaire Internationale (Rapport Article IV, Perspectives Économiques Régionales) / World Bank Data https://data.worldbank.org/indicator/GC.TAX.TOTL.GD.ZS /
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Chargé de S&E

Indicateur 3 : Montant des recettes fiscales collectées par la Direction des grandes entreprises (DGE) (Hors impôts spécifiques à l'extraction minière)

Définition/description	Correspond au montant total des recettes fiscales collectées par la Direction Grandes Entreprises (DGE) dans l'année (Hors impôts spécifiques à l'extraction minière)
Données requises	Montant total des recettes fiscales collectées par la DGE
Unité	En GNF
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Sur une année fiscale Montant des recettes fiscales collectées par la Direction des grandes entreprises (DGE) (Hors impôts spécifiques à l'extraction minière) = Montant des recettes fiscales collectées par la Direction des grandes entreprises (DGE) - Impôts spécifiques à l'extraction minière
Source de données	Rapport des activités annuel de la DGI
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGI

Indicateur 4 : Montant des recettes fiscales collectées par la Direction des Moyennes Entreprises (DME) (Hors impôts spécifiques à l'extraction minière)

Définition/description	Correspond au montant total des recettes fiscales collectées par la Direction des Moyennes Entreprises (DME) dans l'année (Hors impôts spécifiques à l'extraction minière)
Données requises	Montant total des recettes fiscales collectées par la DME
Unité	En GNF



Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Sur une année fiscale Montant des recettes fiscales collectées par la Direction des Moyennes Entreprises (DME) (Hors impôts spécifiques à l'extraction minière) = Montant des recettes fiscales collectées par la Direction des Moyennes Entreprises (DME) - Impôts spécifiques à l'extraction minière
Source de données	Rapport des activités annuel de la DGI
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGI

Indicateur 5 : Montant des recettes collectées par les Directions préfectorales des impôts de Boké et Siguir	
Définition/description	Correspond au montant total des recettes fiscales collectées dans l'année par la Direction préfectorale des impôts de Boké Correspond au montant total des recettes fiscales collectées dans l'année par la Direction préfectorale des impôts de Siguir
Données requises	Montant des recettes
Unité	En GNF
Niveau de désagrégation	Au niveau préfectorale
Méthode de calcul	Sur une année fiscale Montant des recettes collectées par les Direction préfectorales des impôts de Boké et Siguir = Somme totale des recettes collectées par les Direction préfectorales des impôts de Boké et Siguir
Source de données	Rapport annuel de la Direction préfectorale des impôts de Boké Rapport annuel de la Direction préfectorale des impôts de Siguir
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGI



Indicateur 6 : Montant des recettes fiscales effectivement reversées aux collectivités locales pilotes par l'Etat (Boké et Kissidougou) hors recettes minières

Définition/description	<p>Correspond au montant total des recettes fiscales effectivement reversées pour l'année à la collectivité locale de Boké par l'Etat hors recettes minières.</p> <p>Correspond au montant total des recettes fiscales effectivement reversées pour l'année à la collectivité locale de Kissidougou par l'Etat hors recettes minières.</p>
Données requises	Montant des recettes fiscales reversées aux collectivités locales pilotes par l'État
Unité	En GNF
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	<p>Sur une année fiscale</p> <p>Montant des recettes fiscales effectivement reversées aux collectivités locales pilotes (Boké et Kissidougou) par l'Etat hors recettes minières= Somme total des recettes fiscales effectivement reversées aux collectivités locales pilotes (Boké et Kissidougou) par l'Etat</p> <p>Total de la part des recettes fiscales qui reviennent aux communes (chap. 1) recouvrées par les Services Préfectoraux des impôts et effectivement reversées et pris en compte dans les comptes administratifs et de gestion de l'année</p>
Sources de données	<p>Compte de gestion annuel de la commune de Boké</p> <p>Compte de gestion annuel de la commune de Kissidougou</p> <p>Compte administratif des communes</p> <p>Rapport du compte administratif des communes</p>
Fréquence de production	<p>Une fois par an dans la durée de vie du programme</p> <p>Données disponibles au 31.01 de N+1</p>
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGTCP

Indicateur 7 : Montant des recettes non fiscales collectées par les collectivités locales pilotes (Boké et Kissidougou)

Définition/description	Correspond au montant total des recettes non fiscales collectées dans l'année par la collectivité locale de Boké.
-------------------------------	---



	Correspond au montant total des recettes non fiscales collectées dans l'année par la collectivité locale de Kissidougou.
Données requises	Recettes non fiscales collectées dans l'année par les collectivités locales de Boké et Kissidougou
Unité	En GNF
Niveau de désagrégation	Au niveau de la collectivité locale
Méthode de calcul	Sur une année fiscale Montant des recettes non fiscales collectées par les collectivités locales pilotes (Boké et Kissidougou) = Somme des recettes non fiscales collectées par les collectivités locales pilotes de Boké et Kissidougou Total des recettes non fiscales (chap. 72, 73, 74,) recouvrées et pris en compte dans les comptes administratif et de gestion des communes de l'année.
Source de données	Compte de gestion annuel de la commune de Boké. Compte de gestion annuel de la commune de Kissidougou Compte administratif des communes Rapport du compte administratif des communes
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGTCP Données disponibles au 31.01 de l'année N+1

Indicateur 8 : Montant des recettes douanières	
Définition/description	Correspond au montant total des recettes douanières pour l'année
Données requises	Recettes douanières
Unité	En Mds GNF
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Sur une année fiscale Montant des recettes douanières= Somme des recettes douanières pour l'année
Source de données	Rapport d'activités annuel de Douanes
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGD

Indicateur 9 : Indicateur de l'Évaluation des politiques et des institutions (CPIA) "Efficience de la mobilisation des recettes"	
Définition/description	Correspond à l'efficience dans la mobilisation des recettes, évalue la qualité de la politique fiscale et de l'administration fiscale.
Données requises	Les pays sont notés sur une échelle de 1 (note la plus faible) à 6 (note la plus élevée) pour 16 indicateurs regroupés dans quatre catégories : gestion économique ; politiques structurelles ; politiques de lutte contre l'exclusion sociale et de promotion de l'équité ; gestion du secteur public et institutions.
Unité	De 1 à 6
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Indicateur de l'Évaluation des politiques et des institutions (CPIA) "Efficience de la mobilisation des recettes"
Source de données	Banque mondiale – Évaluation des politiques et des institutions nationales CPIA https://www.worldbank.org/en/data/datatopics/cpia/country/guinea
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Chargé de S&E

Indicateur 10 : Nombre de cadres de la DGI du Ministère du Budget formés dans le cadre du projet, ventilé par sexe	
Définition/description	Correspond au nombre total de cadres de la Direction Générale des Impôts du Ministère du Budget formés dans l'année dans le cadre du projet et ventilé par sexe
Données requises	Nombre de cadres de la Direction Générale des Impôts du Ministère du Budget formés dans le cadre du projet
Unité	Personnes
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Nombre de cadres de la DGI du Ministère du Budget formés dans le cadre du projet, ventilé par sexe= Somme des cadres de la DGI du Ministère du Budget formés dans le cadre du projet, ventilé par sexe
Source de données	Rapports des formations réalisées dans le cadre du programme AMRIC

Fréquence de production	Semestriellement dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGI

Indicateur 11 : Pourcentage des entreprises qui utilisent e-Tax	
Définition/description	Correspond au pourcentage des entreprises qui utilisent la e-Tax (inscrites à la télé déclaration et paiement) comparé au nombre total des entreprises géolocalisées (NFIPs) L'objectif est de s'assurer que toutes les entreprises géolocalisées respectent leurs obligations et utilisent la plateforme
Données requises	Nombre d'entreprises qui utilisent la e-Tax Nombre total des entreprises géolocalisées
Unité	En %
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Sur une année fiscale Pourcentage des entreprises qui utilisent e-Tax = (inscrites à la télé déclaration et paiement / Nombre total des entreprises géolocalisées avec NFIPs) * 100
Source de données	Tableau de bord Système de l'Administration Fiscale de Guinée (SAFIG)
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGI

Indicateur 12 : Montants collectés auprès des entreprises via la e-Tax	
Définition/description	Correspond au montant total des recettes fiscales collectées dans l'année via la e-Tax
Données requises	Recettes fiscales collectées dans l'année via la e-Tax
Unité	En GNF
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Sur une année fiscale

	Montants collectés auprès des entreprises via la e-Tax = Somme des recettes fiscales collectées dans l'année via la e-Tax
Source de données	Tableau de bord Système de l'Administration Fiscale de Guinée (SAFIG)
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGI

Indicateur 13 : Statut du recours aux méthodes de paiement en ligne (TADAT D5-15)	
Définition/description	Correspond au montant total des recettes fiscales collectées dans l'année via la e-Tax
Données requises	Données DGE et DME mesure du taux de paiement par voie électronique SAFIG
Unité	Note A-D
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Données mesurées chaque année
Source de données	Rapport de performance de l'évaluation TADAT (Tax administration Diagnostic Assessment Tool)
Fréquence de production	En 2023, 2024 et 2025 cible A chaque année
Responsable de la collecte	Chargé de S&E

Indicateur 14 : Nombre d'agents des services déconcentrés (SPI, recettes municipales) dans les collectivités pilotes formés par l'intervention, ventilé par sexe	
Définition/description	Nombre d'agents des services déconcentrés (SPI, recettes municipales) dans les collectivités pilotes formés par l'intervention, ventilé par sexe
Données requises	Nombre d'agents des services déconcentrés (SPI, recettes municipales) dans les collectivités pilotes formés par l'intervention
Unité	Personnes
Niveau de désagrégation	Au niveau des collectivités locales de Boké et Kissidougou
Méthode de calcul	Sur une année fiscale

	Nombre d'agents des services déconcentrés (SPI, recettes municipales) dans les collectivités pilotes formés par l'intervention, ventilé par sexe= Sommes des agents des services déconcentrés (SPI, recettes municipales) dans les collectivités pilotes formés par le programme
Source de données	Rapports des formations réalisées dans le cadre du programme AMRIC au niveau des collectivités locales de Boké et Kissidougou
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGI

Indicateur 15 : Nombre d'agents des communes dans les collectivités pilotes formés par l'intervention, ventilé par sexe	
Définition/description	Nombre d'agents des communes dans les collectivités de Boké et Kissidougou formés par le projet, ventilé par sexe
Données requises	Nombre d'agents des communes dans les collectivités de Boké et Kissidougou formés par le programme
Unité	Personnes
Niveau de désagrégation	Au niveau des collectivités de Boké et Kissidougou
Méthode de calcul	Sur une année fiscale Nombre d'agents des communes dans les collectivités pilotes formés par l'intervention, ventilé par sexe = Somme des agents des communes dans les collectivités de Boké et Kissidougou formés par le programme
Source de données	Rapports des formations réalisées dans le cadre du programme AMRIC
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGTCP

Indicateur 16 : Le nombre des recettes non fiscales effectivement collectés au niveau des collectivités pilotes de Boké et Kissidougou	
Définition/description	Correspond au nombre total des recettes non fiscales effectivement collectés dans l'année au niveau de la collectivité de Boké. Correspond au nombre total des recettes non fiscales effectivement collectés dans l'année au niveau de la collectivité de Kissidougou.

Données requises	Recettes non fiscales effectivement collectés au niveau des collectivités pilotes de Boké et Kissidougou
Unité	En GNF
Niveau de désagrégation	Au niveau des collectivités pilotes de Boké et Kissidougou
Méthode de calcul	<p>Sur une année fiscale</p> <p>Les types de recettes non fiscales sont prévus par le code des collectivités locales et repris dans la nomenclature budgétaire (niveau paragraphe)</p> <p>Le nombre des recettes non fiscales effectivement collectés au niveau des collectivités pilotes de Boké et Kissidougou= Somme des recettes non fiscales effectivement collectés au niveau des collectivités pilotes de Boké et Kissidougou</p>
Source de données	Compte de gestion annuel de la commune de Boké Compte de gestion annuel de la commune de Kissidougou
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme Données disponibles au 31.01 de l'année N
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGTC

Indicateur 17 : Nombre de contribuables actifs à la CFU dans les Direction préfectorales des impôts (Boké et Siguir)	
Définition/description	Correspond au nombre total de contribuables actifs dans l'année à la CFU dans la Direction préfectorale des impôts de Boké Correspond au nombre total de contribuables actifs dans l'année à la CFU dans la Direction préfectorale des impôts de Siguir
Données requises	Nombre de contribuables actifs dans l'année à la CFU dans la Direction préfectorale des impôts de Boké et Siguir
Unité	Personnes
Niveau de désagrégation	Au niveau préfectorale de Boké et Siguir
Méthode de calcul	<p>Sur une année fiscale</p> <p>Nombre de contribuables actifs à la CFU dans les Direction préfectorales des impôts (Boké et Siguir) = Somme des contribuables actifs dans l'année à la CFU dans la Direction préfectorale des impôts de Boké et Siguir</p>



Source de données	Rapport annuel de la Direction préfectorale des impôts de Boké Rapport annuel de la Direction préfectorale des impôts de Siguiri
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGI

Indicateur 18 : Montant de la CFU collecté dans les Directions préfectorales des impôts (Boké et Siguiri)	
Définition/description	Correspond au montant total des recettes des Centre du foncier unique (CFU) collecté dans l'année dans les directions préfectorales des impôts de Boké et Siguiri
Données requises	Recettes de la contribution foncière unique (CFU) des directions préfectorales des impôts de Boké et Siguiri
Unité	En GNF
Niveau de désagrégation	Au niveau des directions préfectorales des impôts de Boké et Siguiri
Méthode de calcul	Sur une année fiscale Montant de la CFU collecté dans les Directions préfectorales des impôts (Boké et Siguiri)= Somme des recettes de la Contribution foncière unique(CFU) des directions préfectorales des impôts de Boké et Siguiri
Source de données	Rapport annuel de la Direction préfectorale des impôts de Boké et de Siguiri
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGI

Indicateur 19 : Nombre d'infractions relevées sur le transit international	
Définition/description	Correspond au nombre total d'infractions relevées dans l'année sur le transit international par la Direction Générale des Douanes
Données requises	Nombre d'infractions relevées dans l'année sur le transit international par la Direction Générale des Douanes
Unité	Infractions
Niveau de désagrégation	Au niveau pays



Méthode de calcul	Sur une année fiscale Nombre d'infractions relevées sur le transit international= Sommes des infractions relevées dans l'année sur le transit international par la Direction Générale des Douanes
Source de données	Rapport annuel du Service du contentieux de la DGD
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGD

Indicateur 20 : Etendu du Temps Nécessaire de Mainlevée des marchandises	
Définition/description	Correspond au temps moyen annuel de dédouanement des marchandises de l'heure d'arrivée jusqu'à l'heure de sortie effective du port.
Données requises	Temps moyen de tout le circuit de dédouanement des marchandises en nombre d'heures
Unité	En heures
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Sur une année fiscale Calculé automatiquement par le SYDONIA WORLD = nombre d'heures du circuit de dédouanement de l'arrivée des marchandises jusqu'à la sortie effective du port. Ce calcul sera possible une fois les étapes qui ne sont pas intégrées dans SYDONIA WORLD soient couvertes par le nouveau module développé par CNUCED.
Source de données	Direction des Statistiques et de l'Informatique de la DGD
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGD

Indicateur 21 : Etendu du Temps Nécessaire de liquidation des déclarations douanières	
Définition/description	Correspond au temps moyen annuel de liquidation des déclarations douanières



Données requises	Temps de liquidation des déclarations douanières en nombre d'heures
Unité	En Heures
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Sur une année fiscale Calculé automatiquement par le SYDONIA WORLD = nombre d'heures entre la réception de la déclaration et sa liquidation
Source de données	Rapport annuel de la Direction de l'informatique et des statistiques de la DGD
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGD

Indicateur 22 : Pourcentage des entreprises passent réellement dans le circuit vert	
Définition/description	Correspond au pourcentage des entreprises qui passent réellement dans le circuit vert dans l'année
Données requises	Le ratio en % par rapport aux 4 circuits : rouge, jaune, vert et bleu.
Unité	En %
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Sur une année fiscale Ratio % calculé automatiquement par SYDONIA WORLD selon l'algorithme de la sélectivité = 100% / 4 circuits selon l'affectation de la déclaration (rouge, jaune, bleu et vert).
Source de données	Rapport annuel de la Direction de l'informatique et des statistiques de la DGD
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGD

Indicateur 23 : Pourcentage des entreprises passent réellement dans le circuit bleu



Définition/description	Correspond au pourcentage des entreprises qui passent réellement dans le circuit vert bleu dans l'année
Données requises	Le ratio en % par rapport aux 4 circuits : rouge, jaune, bleu et vert.
Unité	En %
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Ratio % calculé automatiquement par SYDONIA WORLD selon l'algorithme de la sélectivité = 100% / 4 circuits selon l'affectation de la déclaration (rouge, jaune, bleu et vert).
Source de données	Rapport annuel de la Direction de l'informatique et des statistiques de la DGD
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGD

Indicateur 24 : Nombre de procédures d'infraction transmises par la DGD et acceptées par le parquet	
Définition/description	Correspond au nombre de procédures d'infraction transmises par la Direction Générale des Douanes et acceptées par le parquet au cours de l'année
Données requises	Nombre de procédures d'infraction transmises par la Direction Générale des Douanes et acceptées par le parquet
Unité	Procédures
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Sur une année fiscale Nombre de procédures d'infraction transmises par la DGD et acceptées par le parquet= Sommes des de procédures d'infraction transmises par la Direction Générale des Douanes et acceptées par le parquet
Source de données	Rapport annuel de la Direction de renseignement et des enquêtes douanières
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGD



Indicateur 25 : Nombre d'infractions relevées sur les produits pétroliers	
Définition/description	Correspond au nombre d'infractions relevées sur les produits pétroliers au cours de l'année par la Direction Générale des Douanes
Données requises	Nombre d'infractions relevées sur les produits pétroliers au cours de l'année par la Direction générale des douanes
Unité	Infractions
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Sur une année fiscale Nombre d'infractions relevées sur les produits pétroliers= Somme des infractions relevées sur les produits pétroliers au cours de l'année par la Direction Générale des Douanes
Source de données	Rapport annuel de la Direction de renseignement et des enquêtes douanières
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGD
Indicateur 26 : Nombre d'agents de la DGD formés dans le cadre du projet	
Définition/description	Correspond au nombre total des agents de la Direction Générale des Douanes (y compris contractuels...) formés durant l'année dans le cadre du programme et ventilé par sexe
Données requises	Nombre des agents de la Direction Générale des Douanes (y compris contractuels...) formés dans le cadre du programme et ventilé par sexe
Unité	Personnes
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Nombre d'agents de la DGD formés dans le cadre du projet = Somme des agents de la Direction Générale des Douanes (y compris contractuels...) formés dans le cadre du programme
Source de données	Rapports des formations réalisées dans le cadre du programme AMRIC
Fréquence de production	Semestriellement dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGD



Indicateur 27 : Nombre d'agents du contrôle interne (IGE / Inspections sectorielles -IS, IGF) formés par l'intervention, ventilé par sexe	
Définition/description	Correspond au nombre total des agents du contrôle interne (IGE Inspections sectorielles -IS, IGF) formés dans l'année par le projet et ventilé par sexe
Données requises	Nombre des agents du contrôle interne (Inspections sectorielles -IS, IGF) formés dans l'année par le projet et ventilé par sexe
Unité	Personnes
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Nombre d'agents du contrôle interne (Inspections sectorielles -IS, IGF) formés par l'intervention, ventilé par sexe = Somme des agents du contrôle interne (Inspections sectorielles -IS, IGF) formés dans l'année par le projet
Source de données	Rapports des formations réalisées dans le cadre du programme AMRIC
Fréquence de production	Semestriellement dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Expert EF responsable de la composante

Indicateur 28 : Nombre de rapport d'inspection réalisés par la Cour des Comptes avec l'appui du projet et transmis aux autorités inspectées	
Définition/description	Correspond au nombre total de rapports d'inspection réalisés par la Cour des Comptes dans l'année avec l'appui du projet et transmis aux autorités inspectées
Données requises	Nombre de rapport d'inspection réalisés avec l'appui du programme et transmis aux autorités inspectées
Unité	Rapport d'inspection
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Nombre de rapport d'inspection réalisés par la Cour des Comptes avec l'appui du projet et transmis aux autorités inspectées = Somme des rapports d'inspection réalisés avec l'appui du programme et transmis aux autorités inspectées
Source de données	Rapport annuel de la Cour des Comptes
Fréquence de production	Semestriellement dans la durée de vie du programme



Responsable de la collecte	Expert EF responsable de la composante
-----------------------------------	--

Indicateur 29 : Nombre d'auditeurs et des magistrats de la Cour des Comptes formés par l'intervention, ventilé par sexe

Définition/description	Correspond au nombre total d'auditeurs et des magistrats de la Cour des Comptes formés dans l'année, avec l'appui du projet et ventilé par sexe
Données requises	Nombre des d'auditeurs et des magistrats de la Cour des Comptes formés dans l'année avec l'appui du programme
Unité	Personne
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Nombre d'auditeurs et des magistrats de la Cour des Comptes formés par l'intervention, ventilé par sexe = Somme des 'auditeurs et des magistrats de la Cour des Comptes formés dans l'année avec l'appui du programme
Source de données	Rapports des formations réalisées dans le cadre du programme AMRIC
Fréquence de production	Semestriellement dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Expert EF responsable de la composante

Indicateur 30 : Ampleur des mesures prises pour réduire les coûts du civisme fiscal pour les contribuables (TADAT D3-10)

Définition/description	Mesure l'ampleur des mesures prises pour réduire les coûts du civisme fiscal pour les contribuables (TADAT D3-10)
Données requises	Rapport du service communication État des lieux annuel des mesures prises en matière de civisme fiscal
Unité	Note A-D
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Sur une année fiscale
Source de données	Rapport de performance de l'évaluation TADAT (Tax administration Diagnostic Assessment Tool)
Fréquence de production	2023, 2024, 2025, 2026
Responsable de la collecte	Chargé de S&E



Indicateur 31 : Taux de réalisation du plan d'action des Organisations de la société civile (OSC)	
Définition/description	Mesure le taux de réalisation du plan d'action des Organisations de la société civile (OSC) soutenu par le programme
Données requises	Nombre des activités prévu et réalisé par les Organisations de la société civile (OSC) dans le cadre du programme
Unité	En %
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Sur une année fiscale Les ONG/OSC recrutées vont élaborer un plan d'action pour les 24 mois de mise en œuvre. Le nombre total des activités prévues sera la base de calcul Taux de réalisation du plan d'action des Organisations de la société civile (OSC) = (Nombre des activités réalisées par les Organisations de la société civile (OSC) / Nombre des activités prévues par les Organisations de la société civile (OSC)) * 100
Source de données	Rapport d'avancement du programme AMRIC
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme Données disponibles au 31.01 de l'année N+1
Responsable de la collecte	Chargé de S&E et Expert résident de la composante
Indicateur 32 : Nombre des membres des Organisations de la société civile formés par l'intervention, ventilé par sexe	
Définition/description	Correspond au nombre total des membres des Organisations de la société civile (OSC) formés dans l'année, avec l'appui du projet et ventilé par sexe
Données requises	Nombre des membres des Organisations de la société civile (OSC) formés dans l'année avec l'appui du programme
Unité	Personnes
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Sur une année fiscale Nombre des membres des Organisations de la société civile formés par l'intervention, ventilé par sexe = Somme des membres des Organisations de la société civile formés par l'intervention
Sources de données	Rapport d'activité des OSC bénéficiaires du programme AMRIC. Rapport des formations. Rapport de suivi des activités de l'expert résident
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme



Responsable de la collecte	Chargé de S&E et expert résident de la composante
-----------------------------------	---

Indicateur 33 : Statut du rapport annuel sur le budget et les comptes des collectivités locales pilotes (Boké et Kissidougou)

Définition/description	Évalue le statut de production et de diffusion du rapport annuel sur le budget et les comptes des collectivités locales de Boké et Kissidougou
Données requises	Nombre de rapport produits et diffusés sur le budget et les comptes des collectivités locales de Boké et Kissidougou
Unité	Rapport
Niveau de désagrégation	Au niveau des collectivités locales de Boké et Kissidougou
Méthode de calcul	Sur une année fiscale
Source de données	Rapport annuel des collectivités locales de Boké et Kissidougou
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme Rapport du budget de l'année N disponible le 31.01 de l'année N Rapport du compte administratif de l'année N disponible le 31.05. de l'année N+1
Responsable de la collecte	Point focal du programme AMRIC à la DGTCP

Indicateur 34 : Nombre d'institutions publiques bénéficiant d'une action de renforcement de capacités

Définition/description	Somme annuelle des institutions publiques ayant bénéficié d'au moins une action de renforcement des capacités financée par un projet AFD
Données requises	Institutions publiques ayant bénéficié d'au moins une action de renforcement des capacités dans le cadre du programme
Unité	Institutions publiques
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Sur une année fiscale Nombre d'institutions publiques bénéficiant d'une action de renforcement de capacités = Somme des institutions publiques ayant bénéficié d'au moins une action de renforcement des capacités dans le cadre du programme
Sources de données	Rapport de formation Rapport de suivi des activités de l'expert résident Rapport d'avancement du programme AMRIC



Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme Données disponibles au 31.01 de l'année N+1
Responsable de la collecte	Chargé de S&E

Indicateur 35 : Nombre d'organisations de la société civile bénéficiant d'une action de renforcement de capacités	
Définition/description	Somme annuelle des organisations de la société civile ayant bénéficié d'au moins une action de renforcement de leurs capacités financée par l'AFD
Données requises	Nombre des Organisations de la société civile (OSC) ayant bénéficié d'au moins une action de renforcement de leurs capacités dans le cadre du programme
Unité	Organisations de la société civile (OSC)
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Nombre d'organisations de la société civile bénéficiant d'une action de renforcement de capacités = Somme des Organisations de la société civile (OSC) ayant bénéficié d'au moins une action de renforcement de leurs capacités dans le cadre du programme
Source de données	Rapport d'avancement du programme AMRIC
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme / Données disponibles au 31.01 de l'année N+1
Responsable de la collecte	Chargé de S&E

Indicateur 36 : Somme annuelle des individus ayant bénéficié dans le cadre du projet, d'une formation à l'action publique	
Définition/description	Correspond à la somme annuelle des individus ayant bénéficié dans le cadre du programme, d'une formation à l'action publique.
Données requises	Nombre des individus ayant bénéficié dans le cadre du programme
Unité	Personnes
Niveau de désagrégation	Au niveau pays

Méthode de calcul	Somme annuelle des individus ayant bénéficié dans le cadre du projet = Somme des individus ayant bénéficié dans le cadre du programme
Source de données	Rapport d'avancement du programme AMRIC
Fréquence de production	Semestriellement dans la durée de vie du programme
Responsable de la collecte	Chargé de S&E

Indicateur 37 : Somme annuelle des cadres normatifs adoptés au plan législatif ou réglementaire par une personne publique suite à un appui financé par l'AFD	
Définition/description	Somme annuelle des cadres normatifs adoptés au plan législatif ou réglementaire dans le cadre du programme
Données requises	Nombre de cadres normatifs adoptés au plan législatif ou réglementaire dans le cadre du programme
Unité	Organisations de la société civile (OSC)
Niveau de désagrégation	Au niveau pays
Méthode de calcul	Sur une année fiscale Somme annuelle des cadres normatifs adoptés au plan législatif ou réglementaire par une personne publique suite à un appui financé par l'AFD = Somme des cadres normatifs adoptés au plan législatif ou réglementaire dans le cadre du programme
Source de données	Rapport annuel d'avancement du programme AMRIC
Fréquence de production	Une fois par an dans la durée de vie du programme / Données disponibles au 31.01 de l'année N+1
Responsable de la collecte	Chargé de S&E

